

Cabinet Social Solutions & Partenaires

Accompagnement social des organisations, amélioration des conditions de travail et prévention des risques professionnels

FORMATIONS SANTE et SECURITE AU TRAVAIL

Pour quoi faire ?

- Pour **développer les compétences** du management et des salariés en matière de santé et sécurité au travail
- **Pour participer à l'amélioration des conditions de travail** et à la performance des équipes
- Pour développer **une culture de prévention** des risques dans l'entreprise

Pour qui ?

Suivant la formation :

- DRH
- Managers
- Référent sécurité
- Salariés

Quelle durée ?

Formations entre 1 à 3 jours suivant le thème (en inter ou intra)

Quelles formations

UNE BONNE SANTE POUR TOUS

- Prévention des RPS
- Prévention des TMS
- Comprendre le stress professionnel et apprendre à s'en protéger
- Préserver sa santé en travaillant à distance (télétravail, co-working..)
- Travailler sereinement en open space
- Retrouver le plaisir de travailler ensemble.

PAR THEME : ERGONOMIE ET SANTE

- Savoirs de base en ergonomie
- Savoir réaliser une étude de poste
- Impact des ambiances physiques (bruit, éclairage...) sur la santé
- Travailler en horaires décalés. Quels risques pour la santé
- Utiliser l'ergonomie en prévention des TMS et RPS
- L'ergonomie pour comprendre les nouvelles formes d'organisation du travail et leur impact sur la santé
- Travailler longtemps et en bonne santé
- Maintien dans l'emploi (réinsertion dans l'emploi et aménagement de postes pour personne en situation de handicap.

SANTE ET SECURITE : ENCADREMENT

- Evaluer les risques et les inscrire dans le DUER
- Se former à l'arbre des causes
- Réussir la mise en œuvre du télétravail
- Prévention de l'usure professionnelle
- Prévention des situations de harcèlement
- Comprendre et réguler l'absentéisme
- Sensibiliser l'encadrement à la gestion de crise de type post traumatique
- Prévenir l'épuisement professionnel et le mal être au travail
- Reconnaissance du travail pour mobilise les équipes

PROGRAMMES

- Chaque formation fait l'objet d'une présentation détaillée par accès sur le site
- Formation assurée par des professionnels de la santé et sécurité (ergonomes, juristes, psychologues du travail, psychosociologues, préventeurs...) tous habilités IPRP.
- Études de cas, échanges entre stagiaires à partir de leur situation de travail
- Fiches évaluation à chaud et ensuite à 3 mois (suivi)
- Remise d'outils sous forme de fiches reprenant des points de vigilance

Sélection de nos consultants en fonction des actions de formation :

Bruno CHANU – **Consultant et formateur en santé au travail IPRP, intervenant en expertise légale des conditions de travail**, ancien RRH, (santé au travail, relations sociales)

Nelly QUILICHINI – **Consultante et formatrice en santé au travail IPRP, intervenant en expertise légale des conditions de travail**, psychologue du travail, ergonomiste (santé au travail, informatique, relations sociales)

Bertrand CANEPA – **Consultant et formateur en santé au travail IPRP, intervenant en expertise légale des conditions de travail**, ergonomiste (santé au travail, processus de production)

Fabien GILLE – **Consultant et formateur en santé au travail, intervenant en expertise légale des conditions de travail**, psychologue du travail (ancien préventeur à la CRAMIF)

Quel financement ?

Prix : nous consulter

Vous pouvez solliciter votre OPCA, qui peut dans certains cas prendre en charge le coût de la formation